

Pas facile de s'y retrouver dans la « jungle » de l'orientation sur Parcoursup. Voilà quelques définitions qui vous permettront d'appréhender plus sereinement votre parcours sur la plateforme.

VŒU UNIQUE 👉

Formation précise dans un établissement et un site définis. 10 maximum.

Exemple : Licence STAPS à l'université de Montpellier.

VŒU MULTIPLE 🖐️

Formation regroupant plusieurs sites ou établissements dans le même vœu. Compte comme un seul vœu sur les dix.

SOUS-VŒU ✅

Désigne chaque établissement demandé pour les formations à vœux multiples.

⚠️ Attention : 20 sous-vœux maximum pour tous les vœux multiples (sauf exceptions).

PROJET DE FORMATION MOTIVÉ 📄

À rédiger pour chacun de vos vœux. Permet de détailler, en 1500 caractères maximum, les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer cette formation et se substitue à la traditionnelle lettre de motivation.

FICHE « AVENIR » 📄

Remplie par le chef de votre établissement et vos professeurs après la formulation de vos vœux. Elle comprend :

- pour chaque discipline, moyenne des deux premiers trimestres, positionnement dans la classe et appréciations des professeurs ;
- appréciation complémentaire de votre professeur principal ;
- avis du chef d'établissement pour chacun de vos vœux.

CÉSURE 🛑

Semestre ou année de « pause » dans vos études supérieures. Peut être demandée directement sur Parcoursup et doit être motivée par un projet personnel ou professionnel utile à votre parcours. Suite à votre césure, l'établissement dans lequel vous avez été accepté(e) est obligé de vous réintégrer (vous n'aurez pas à repasser par Parcoursup).

PROPOSITION D'ADMISSION 📁

Suite à vos différents vœux, les établissements peuvent vous communiquer une proposition d'admission. Deux réponses possibles :

- « Oui » : accepté(e) sans conditions ;
- « Oui, si » : admis(e) à condition d'effectuer un parcours spécifique de remise à niveau.

Vous êtes en droit d'accepter ou de refuser les propositions d'admission qui vous sont faites.

SECTORISATION GÉOGRAPHIQUE 📍

Lorsqu'une filière non sélective ne peut pas accueillir tous les étudiants qui la demandent, elle privilégie les étudiants qui se situent dans sa zone géographique. Secteur géographique = l'académie sauf en île-de-France.

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE 🤖

Il permet de :

- classer vos vœux en attente par ordre de préférence ;
- programmer une réponse positive aux propositions d'admission.

Exemple : Si vous recevez un « Oui » pour le vœu n°2, le vœu n°3 sera automatiquement supprimé, tandis que le vœu n°1 restera en attente, au cas où vous receviez, pour celui-ci aussi, une proposition d'admission.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 📝

Après avoir définitivement accepté une proposition d'admission, vous devez vous inscrire auprès de l'établissement que vous allez intégrer, entre le 5 et le 15 juillet 2022 pour la phase principale (jusqu'au 16 septembre pour la phase complémentaire).

PHASE COMPLÉMENTAIRE 🔄

Du 23 juin au 16 septembre, si vous n'avez obtenu que des réponses négatives à vos vœux en phase principale, vous pourrez faire de nouveaux vœux dans les formations où il reste des places. En filière non sélective, les seules réponses possibles des établissements sont « Oui » et « Oui si ».